

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 13 décembre 2012 relatif à la composition nominative du jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires

NOR : AFSH1230706A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 6 février 2012 déterminant les modalités d'organisation et de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des fonctionnaires recrutés par inscription sur liste d'aptitude et des personnels détachés dans le corps des attachés d'administration hospitalière,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires au titre de l'année 2012 est composé comme suit :

M. Jean DEBEAUPUIS, directeur général de l'offre de soins ou son représentant, président.

M. André LUCAS, enseignant en gestion des ressources humaines à l'École des hautes études en santé publique, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.

Mme Valérie MIGNON, attachée d'administration hospitalière à l'Établissement public de santé mentale de l'agglomération lilloise.

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 13 décembre 2012.

Pour la ministre et par délégation :
*Le sous-directeur des ressources humaines
du système de santé,*

R. LE MOIGN